



REGLEMENT DU GROUPE – VNLO – Victimes du Nouveau Levothyrox Occitanie

Bonjour

Vous êtes dans un **groupe d'échange parce que vous êtes victimes des effets indésirables du nouveau Levothyrox**. Votre présence signifie l'approbation du règlement ci-après :

Cette page est destinée à échanger, en toute courtoisie, sur le thème « Effets indésirables liés au nouveau Levothyrox, pour les malades de la Thyroïde ».

Vérifiez avant de publier un article, qu'il n'y a pas déjà une publication qui aborde le même sujet. Si oui, ajoutez votre commentaire à la suite de ceux des autres membres. Si le sujet est déjà abordé, votre publication ne sera pas validée. Si votre publication est pertinente mais peut être placée dans une publication principale, vous pouvez recevoir un message privé vous demandant de la déplacer. Ceci pour pouvoir produire des impressions papier de vos témoignages, si nécessaire.

En effet, le système Facebook affiche les dernières publications en haut de page en enterrant dans le fond les publications importantes et notamment les messages de Sylvie Chereau et des administrateurs concernant les avancées médicales ou juridiques, les événements etc Pour cette raison, nous ne publierons plus non plus les résultats de vos analyses, les questions individuelles. Essayez de trouver sur le groupe un sujet auquel vous pourrez ajouter votre commentaire. Beaucoup de sujets sont déjà traités. Trop de publications rendent le groupe illisible.

Jusqu'à maintenant, nous prenons le temps de vous adresser des messages privés. Compte tenu du nombre grandissant de membres, c'est de moins en moins possible. Nous manquons nous aussi de temps et d'énergie, nous devons aussi protéger nos santés, nos familles, nos activités professionnelles. Nous sommes des bénévoles. Les publications seront donc maintenant supprimées sans préavis si elles n'ont pas un intérêt dans notre combat :

LA MISE A DISPOSITION DE 2 FORMULES DE LEVOTHYROX !



Ce groupe se veut bienveillant et doit vous permettre d'échanger entre vous et peut être de vous réconforter dans un moment difficile. Donc : Les contributions agressives ou vulgaires ne seront pas validées (ou seront supprimées). Les attaques personnelles envers un/des membre(s) du groupe ne seront pas tolérées. Un rappel vous sera fait, et votre compte pourrait être supprimé si vous persistez dans ce sens.

Un conseil, mieux vaut pratiquer l'évitement quand le débat s'enflamme et faire un signalement aux administrateurs.

IL EST STRICTEMENT INTERDIT SUR CE COLLECTIF DE FAIRE DE LA PUBLICITÉ DÉTOURNÉE POUR UN AVOCAT EN INCITANT LES AUTRES MEMBRES A LE REJOINDRE. LE CODE DE DÉONTOLOGIE DE LA JUSTICE NOUS L'INTERDIT ET NOUS NE SOMMES QU'UN COLLECTIF SANS STRUCTURE JURIDIQUE POUR LE MOMENT. NOUS SOMMES DONC, LA FONDATRICE DU COLLECTIF ET LES ADMINISTRATRICES, RESPONSABLES DEVANT LA LOI. TOUT MEMBRE QUI NE SE PLIERAIT PAS A CETTE CONDITION SERAIT EXCLU SANS DÉLAI.

Vous avez la possibilité de "bloquer" des membres, toutefois, vous ne devez pas bloquer des administrateurs ET LES ADMINISTRATEURS NE PEUVENT PAS BLOQUER DES MEMBRES NON PLUS.

Si vous souhaitez quitter le groupe, il vous suffit de cliquer sur la roue dentelée en haut à droite de la page, et de sélectionner "quitter le groupe".

Vous pouvez inviter vos ami(e)s, mais nous nous réservons aussi le droit de refuser certaines inscriptions, ce qui devrait être extrêmement rare.

Nous vous précisons qu'à ce jour, 5 administrateurs peuvent valider vos adhésions et un administrateur valide vos publications :

Pour savoir qui fait quoi ?

- Sylvie Chereau, qui est à l'origine du Collectif. Elle s'occupe plus particulièrement des événements, réunions publiques, reçoit et assure le suivi des dossiers "avocat" et toutes les demandes qui arrivent par email (en dehors des réseaux sociaux). Elle est assistée de Marielle Gimenez Monin et Maguy Munoz. La team est installée à Saint Gaudens, dans les locaux du Régent.



- Corinne Narbonne, Dylette Seba, Martine Madaule, Chantal Billard et Luc Despontin, sont administrateurs du groupe et valident les adhésions.
- Dominique Nègre administratrice, gère le site internet du Collectif, valide (ou pas) vos publications et assure le Community Management Facebook et Twitter.

Nous compléterons probablement l'équipe dans les jours à venir et vous serez informés.
RETROUVEZ TOUTE L'INFORMATION SUR LE SITE : <https://www.vnlo.fr/> et sur Twitter VictimeNouveauLevo ou @VictimeLevo

Nous vous remercions de votre approbation de ces règles.

Bienvenue dans ce groupe !

NB : Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications sur ce règlement.